

**COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON
PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE**

DATE : **Le jeudi 17 septembre 2020 à 19 h 05**
Au Centre opérationnel de TransAqua, à Riverview

SONT PRÉSENTS : David Muir, président
 Michel Desjardins, secrétaire
 Bryan Inglis, commissaire
 Yves Gagnon, commissaire
 JP Ouellette, commissaire
 Kevin Rice, directeur général

SONT ABSENTS : Jennifer Dingman, trésorière

1. Remarques du président et approbation de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion publique.

Motion : Il est proposé que l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié;
Il est proposé d'ajouter au point 9 de l'ordre du jour les points 4.1, 6.3, 6.4 et 6.5
de la réunion privée.

Proposée par : Yves Gagnon

Appuyée par : Michel Desjardins

MOTION ADOPTÉE

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 août 2020

Motion : Il est proposé que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

Proposée par : Michel Desjardins

Appuyée par : JP Ouellette

MOTION ADOPTÉE

2.2 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 août 2020

Motion : Il est proposé que le procès-verbal rédigé en français soit approuvé tel quel.

Proposée par : JP Ouellette

Appuyée par : Yves Gagnon

MOTION ADOPTÉE

2.3 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 août 2020

Motion : Il est proposé que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

Proposée par : Yves Gagnon

Appuyée par : JP Ouellette

MOTION ADOPTÉE

2.4 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 août 2020

Motion : Il est proposé que le procès-verbal rédigé en français soit approuvé tel quel.

Proposée par : Yves Gagnon

Appuyée par : Michel Desjardins

MOTION ADOPTÉE

3. **Divulcation de conflits d'intérêts**

Aucun

4. Ordre du jour par consentement

K. Rice passe brièvement en revue le rapport du directeur général de septembre 2020. Une discussion suit et K. Rice répond clairement à certaines questions.

4.1 Points découlant de l'ordre du jour, énoncés à l'Annexe 1

4.2 Rapport du directeur général – septembre 2020

Motion : Il est proposé que la Commission reçoive et classe tous les rapports dans l'ordre du jour par consentement.

Proposée par : JP Ouellette

Appuyée par : Michel Desjardins

MOTION ADOPTÉE

5. Observations des commissaires

5.1 Aucune

6. Affaires

6.1 Contrat des fondations du bâtiment et de la charpente du toit de la phase 4B

Motion : Il est proposé que la Commission attribue le contrat des fondations et de la charpente du toit de la phase 4B à Lancor Concrete Contractors Ltd., OSCO Concrete Ltd., Harris Rebar et Canam Group Inc. pour un montant de 334 250 \$ (hors TVH) et autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants.

Proposée par : Bryan Inglis

Appuyée par : JP Ouellette

MOTION ADOPTÉE

6.2 Limite de crédit de la carte Mastercard BMO

Motion : Il est proposé que la Commission garantit par les présentes le paiement à BMO Banque de Montréal de toutes les dettes et obligations présentes et à venir, immédiatement ou en tout temps et de temps à autre, qui sont exigibles par ladite banque par la Commission des eaux usées du Grand Moncton jusqu'à une limite de 110 000 \$ à tout moment, en totalité selon les modalités décrites dans le formulaire LF984 – LETTRE D'ENTENTE de BMO Banque de Montréal, présenté lors de cette réunion, et que l'ADMINISTRATEUR OU LE DIRECTEUR, ainsi que le secrétaire ou le contrôleur soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer et exécuter le formulaire et à fournir le même à BMO Banque de Montréal et le même lie ladite compagnie sous le SCEAU de la société ou autrement.

Proposée par : Yves Gagnon

Appuyée par : Michel Desjardins

MOTION ADOPTÉE

6.3 Contrat pour la gestion de la construction du bâtiment de la station de pompage de Fox Creek

Motion : Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Crandall Engineering pour le contrat de gestion de la construction du nouveau bâtiment de la station de pompage de Fox Creek d'un montant de 99 800 \$ (hors TVH) et autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants.

Proposée par : Michel Desjardins

Appuyée par : Bryan Inglis

MOTION ADOPTÉE

6.4 Contrat de réparation du variateur de fréquence n° 4 de la station de pompage principale

Motion : Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Litetec pour le contrat de réparation du variateur de fréquence n° 4 de la station de pompage principale d'un montant de 31 760 \$ (hors TVH) et autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants.

Proposée par : Michel Desjardins

Appuyée par : JP Ouellette

MOTION ADOPTÉE

7. Examen des questions ne faisant pas partie de l'ordre du jour par consentement

Aucune

8. Points supplémentaires

Aucun

9. Points découlant de la réunion privée

Motion : Il est proposé que les points 4.1 et 4.2, c'est-à-dire les motions de la réunion privée, soient ratifiés.

Proposée par : Bryan Inglis

Appuyée par : Yves Gagnon

MOTION ADOPTÉE

10. Éléments d'information

10.1 Contrat pour le caillebotis ouvert du boîtier de répartition de la phase 5

11. Levée de séance

Par consensus des commissaires présents, il a été convenu de lever la séance de la réunion publique.

La séance est levée à 19 h 23

Prochaine réunion : le 15 octobre 2020